



La lettre de l'élu Simiane avec Vous

CONTACT : 06.15.93.18.31

Numéro 07

EDITORIAL : CONSTRUIRE UN AVENIR POUR SIMIANE

Sur l'échiquier politique local les choses commencent à bouger... à droite. Une nouvelle association s'est créée. Elle se veut « **apolitique** », mais cela ne berne personne, **elle est bien de droite, mais ne veut surtout pas le dire** (*pour tous rendez vous cela se passe à la permanence du Député UMP...*). Il y a ensuite le groupe des mallio-sarkosystes, qui revendiquent le même parrainage Politique UMP.

Et la gauche dans tout cela !

Simiane avec vous malgré quelques mauvais coups, continue dans la ligne qu'elle s'est tracée : Démocratie Locale et Bien Être des Simianais. Cela se fait avec des personnes qui veulent un changement. Mais cela se fera aussi en trouvant un accord avec toutes les personnes qui ont de vraies valeurs de gauche basées sur le progrès social, le dialogue social. Contrairement à ce que la rumeur fait circuler, **en aucune manière SIMIANE AVEC VOUS ne s'acoquinera avec la DROITE et sa cohorte de nostalgiques.**

La gestion communale ne répond pas aux mêmes aspirations qu'une entreprise avec ses critères de rentabilité. Il faut pérenniser le Service Public afin de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des concitoyens, sans négliger les aspirations de la jeunesse et l'écoute des plus anciens

Bruno GERARA

Conseil Municipal du 26/09/2005

GERARA Bruno : Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Début septembre, vos services ont interrogé les familles dont les enfants vont au collège afin d'en connaître les horaires de sortie, et voir ainsi comment gérer les transports en commun. Soucieux de préserver l'environnement et de faire chuter de manière significative le nombre de voitures, nous aimerions savoir si, conformément au Plan de Déplacement Urbain de la CPA, il ne serait pas possible d'envisager un véritable ramassage scolaire de tous les quartiers avec rotation le midi. En attendant, ne pourrait-on pas faire revoir par la CPA le cahier des charges des bus " Vallat ", afin d'en optimiser l'utilisation ? Un autre souci également se fait jour avec la mise en service du chemin piétonnier et piste cyclable : c'est la traversée de la RD 8, est-il prévu un passage piéton sécurisé ?

Qu'avez vous envisagé, et comment comptez-vous également traiter le problème des enfants qui passent par l'école maternelle et traversent, sans sécurité, au carrefour de la Croix de Fer ?

N'attendons pas un accident pour régler ce problème.

Madame le Maire : Pour les transports, il devrait se mettre en place fin octobre une navette pour les Hauts Quartiers le matin à 8h00 et le soir à 16h30. Le soir, le " VALLAT ", en inversant le sens de son trajet, pourrait prendre en charge les enfants pour le quartier de " La Roque ".

Mais il faudrait qu'ils aillent le prendre sur le Cours des Héros. Cette configuration n'est pas avancée, nous y travaillons. Pour les aménagements sur la RD 8, cela ne se fera pas avant février-mars, car les travaux sont faits par la CPA. A la sortie du chemin piétonnier et piste cyclable, il y aura une chicane, un feu rouge pour la sortie piétons, et des coupes vitesse ainsi qu'un aménagement de trottoir autour de la sortie. Pour ceux qui viennent du village, ils ne devraient pas traverser à la croix de fer et nous ferons en sorte qu'ils passent par le chemin piétonnier

Ordre du jour 1 : Dénomination du groupe scolaire maternelle Groupe Scolaire Édouard LABELLE

Mr GERARA Bruno : Je tiens personnellement et solennellement à remercier le Conseil Municipal pour cette délibération. Il y a de cela 1 an, je vous faisais la demande de rendre hommage aux Maires ayant marqué la vie de la Commune.

Aujourd'hui, vous rendez hommage à Édouard LABELLE, Maire de 1947 à 1957.

Madame le Maire : Comme vous nous l'aviez suggéré, nous allons continuer à donner des noms aux bâtiments communaux, des anciens Maires ayant marqué la vie simianaise. Nous attendons l'accord des familles pour le faire.

Vote : POUR : 26

Ordre du jour 3: Demande subvention FDAL, chemin piétonnier

Mr GERARA Bruno : Initialement prévue sous la réservation n°21 du POS de 2001, cette piste piétonne change de tracé. C'est une résolution dont nous admettons l'utilité bien qu'elle ne concorde pas avec vos décisions de l'époque. Toutefois, ce changement ne peut pas nous empêcher de penser que cela est fait pour enterrer l'étude de tout autre projet structurant à cet endroit. Notre proposition, il y a 2 ans, pour une réflexion commune sur un projet urbain, reste encore plus d'actualité. Nous attendons votre ouverture qui associerait les usagers, les riverains, les collectivités concernées, ceci dans une rigueur de transparence et de concertation authentiques, indissociables de la démocratie participative. Madame le Maire vous qui êtes chargée de la Démocratie Locale au sein de la Communauté du Pays d'Aix, ce serait un témoignage indéniable de votre engagement d'élu(e) à cette charge et qui plus est, serait au bénéfice de vos administrés.

Nous voterons pour cette délibération, malgré les réticences d'usage.

POUR 26

Conseil Municipal du 17/11/2005

Déclaration Liminaire SIMIANE AVEC VOUS

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Le problème récurrent du logement accessible aux revenus modestes sur notre commune exige des élus un effort particulier. Nous n'avons eu de cesse depuis 2002 de vous alarmer sur ce déficit important de Logements dans la commune.

A chaque fois nous n'avons eu comme réponse de votre part à savoir :

« Il ne faut pas déstructurer la commune en construisant trop de logements sociaux (CM du 27/02/2002)

ou bien encore

« ne pas palier aux carences de la ville d'Aix » (CM du 18/01/2004) .

Notre commune a été montrée du doigt pour non application de la LOI SRU de 2002.

Nous espérons que la motivation de ne rien faire n'est pas la résultante d'une intention électorale !

La mixité sociale est un besoin, garant des valeurs républicaines.

Ce que nous attendons aujourd'hui, c'est un calendrier de travail qui engage les élus même en cas d'alternance municipale. Il va s'en dire que pour nous ce travail est à faire avec la population. Le rappel à l'ordre de notre Préfet sur notre carence en Logements accessibles aux revenus modestes confirme tout ce que nous vous disons depuis 2002.

En attendant un acte fort de votre part, acte qui ne doit pas être repoussé aux calendes grecques comme l'a été la commission d'évaluation de la crèche qui devait voir le jour après le Budget prévisionnel de mars 2005, où l'évaluation du sens de circulation qui devait donner un avis après 3 semaines de fonctionnement.

Pour cela madame le Maire quand comptez vous ouvrir ce chantier ?

Madame le Maire : Je n'ai jamais dit ce que vous rapportez !

Bruno GERARA : Les phrases sont inscrites dans les Procès Verbaux OFFICIELS des Conseils Municipaux.

Madame le Maire : Il devient de plus en plus difficile de faire des réserves foncières. L'État nous dit "il faut faire", mais ne nous donne pas les moyens de le faire.

La Droite : Nous ne souhaitons pas que nous fassions 500 logements de suite. Le Maire de Marseille détruit des logements sociaux dans le cadre du programme EUROMEDITERRANNEE, nous ne voulons pas de transfert de population.

Bruno GERARA : Je pensais avoir parlé en Français. Je n'ai JAMAIS réclamé les 500 logements pour demain matin, seulement, il faut que nous ayons une programmation pluriannuelle qui engagera les municipalités à venir. Mieux vaut être Maître d'Oeuvre de ces constructions, que de voir un jour le Préfet faire à notre place.

Madame le Maire : Nous l'avons dit lors de précédents Conseils Municipaux, après la 2° tranche des Sarments, nous nous pencherons sur une autre réalisation. Pour autant nous n'irons pas en final au 20% qu'impose la Loi. De plus, j'ai lu dans une certaine presse (NDLR : le petit simianais) que vous vous opposeriez à la construction de Logements Sociaux sur le terrain que nous avons acquis aux Charmilles. On ne peut pas demander tout et son contraire.

Bruno GERARA : Je m'attendais à votre attaque sur ce point. Nous avons toujours un autre projet sur ce terrain

COMMENTAIRES : Le courage politique est parfois de faire les choses même si cela est impopulaire au début.

A priori sur le dossier des logements sociaux, la peur de perdre la Mairie est plus forte que le courage politique.

Mais ne rien faire, fera perdre au final la Mairie.....

A PROPOS DE LA TAXE SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

Il était un domaine où les pouvoirs publics ne prélevaient pas encore une « **gabelle** ». Alors avec l'obligation faite par la Loi, cette « **erreur a été réparée** ».

Car cette taxe est forte de café.

Propriétaires vous avez tous pris en charge le coût de l'installation d'une fosse, vous payez tous le prix de sa maintenance, maintenant vous paierez pour que des technocrates viennent la contrôler. Beaucoup d'entre vous sont alimentés par l'eau du canal, c'est-à-dire impropre à la consommation. Grâce à vos fosses, vous rendez l'eau à la nature moins impropre, mais on vous taxe quand même pour vous revendre de l'eau.. impropre à la consommation !
Même le grand OUDINI n'aurait pas mieux fait, **sauf à lire notre n°14 PAGE 2 où nous vous disions ce qui allait vous arriver**



SERVICE DE L'EAU : QU'ON SE LE DISE



Le contrat de fourniture de l'eau à la commune arrive à terme en 2007.

En partenariat avec d'autres associations, nous travaillons sur un projet 100 % PUBLIC.

L'eau n'est pas une marchandise.

La commune a voté en 2003 son exclusion du champ d'application des accords AGCS. il serait temps de mettre en harmonie ses votes avec ses actes.....

Payer l'eau moins cher, c'est possible... en municipalisant !

Votre Conseiller Municipal

Bruno GERARA

Vous souhaite de
Bonnes Fêtes de fin d'année,
ainsi que tous
ses vœux de bonheur, santé
pour la nouvelle année



2006